

JANVIER 2021

LE PCDN DE NASSOGNE

Le bulletin trimestriel



Quoi de neuf dans le PCDN de Nassogne ?

PAR LAURA BERTRAND

Difficile de se rencontrer et de mener à bien nos projets en faveur de la nature en ces périodes de doutes et d'incertitudes. Et pourtant les choses bougent et des actions se mettent en place, c'est pourquoi nous avons pensé qu'un bulletin d'information serait une façon facile et efficace de stimuler l'intérêt et de vous tenir au courant des événements en cours. Sa formule trimestrielle vous permettra de suivre l'état d'avancement des différents projets, mais n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez partager une information ou des photos en lien avec la nature sur notre territoire !

En vous souhaitant une agréable lecture,

Laura Bertrand - laura.bertrand@nassogne.be - 084/22.07.53



Au sommaire :

Le mot d'introduction.....1

Les panneaux forestiers.....2

Le réseau de mares agricoles.....3

La plantation de 600 mètres de haies.....4

L'éco-pâturage.....5

La prochaine plénière.....6

La recette de saison.....7



L'habillage des panneaux forestiers

PAR LE GROUPE DE TRAVAIL "PANNEAUX"

On respecte et on protège mieux ce que l'on connaît, c'est pourquoi Renée, Ghislaine, Andrée, Thierry et Marie-Alice se sont attelés à habiller les 7 panneaux forestiers vides existants sur la commune avec la mise en valeur des spécificités de chaque lieu qui se trouve à proximité. Un travail de longue haleine mis en page par José Dock, qui a également créé un site internet pour l'occasion, où vous pouvez visualiser en primeur les panneaux qui seront installés sous peu :



<https://www.nassognepcdn.com/>



Mais le groupe ne compte pas s'arrêter là et souhaite s'investir dans la création de petits panneaux de mise en valeur de la végétation de nos bords de route et entamer la rénovation de l'arboretum de Forrières (réparations, nouveau parcours fléché, panneaux d'identification des arbres, etc.). Courage à eux et beau travail !



Le réseau de mares agricoles

AVEC NATAGORA

Creuser des mares pour préserver l'environnement et soutenir les agriculteurs, c'est le beau projet mené par Natagora au travers de la convention "Mares agricoles". Grâce à Monsieur Patrick Lighezzolo, chargé de mission chez Natagora qui a démarché et convaincu une dizaine d'agriculteurs sur la commune de Nassogne, ce ne sont pas moins de 40 mares agricoles qui seront creusées sur notre territoire en 2021 !



Afin de limiter les lourdeurs administratives et financières pour les agriculteurs, la commune avance le budget et sert d'intermédiaire pour l'introduction d'un dossier unique de demande de subvention au PwDR pour l'ensemble des mares à créer sur le territoire.

Sauvons les grenouilles !

AVEC NATAGORA



Créer des mares, c'est déjà super, mais peut-être pourrions nous en faire plus pour les batraciens ? Chaque année, nous pouvons constater une hécatombe de grenouilles sur les routes, notamment sur la rue de Jemelle de Forrières, au niveau du camping du Relaxi. Dans le cadre du PCDN 2021, nous pourrions envisager une fiche-action afin de limiter les dégâts ? Une réflexion est actuellement en cours avec un expert de chez Natagora, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez prêter main forte !

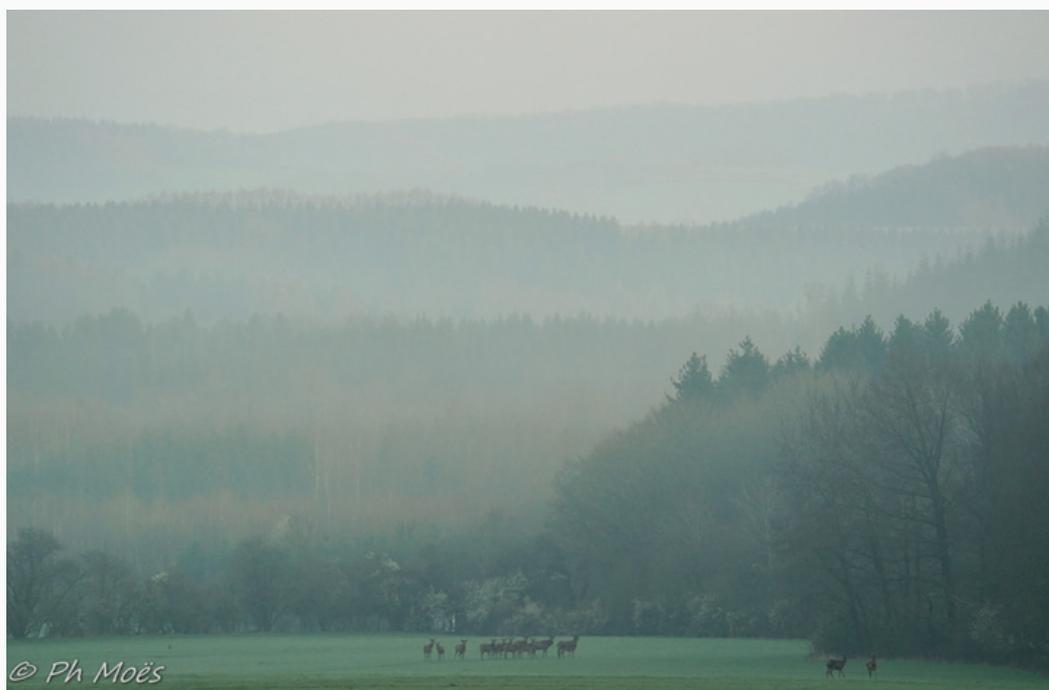


La plantation de 600 mètres de haies

AVEC NATAGRIWAL

Un beau projet PwDR de restauration de haies vives a été introduit en collaboration avec Natagriwal sur la parcelle communale de vente d'herbe au lieu-dit "les Chauches" à Nassogne. Au delà des bénéfiques indéniables d'une haie vive sur de nombreux aspects, le projet de restauration vise tout particulièrement un habitat de nidification pour la pie grièche écorcheur et des couloirs de chasse pour les chauves-souris forestières, déjà présentes sur le site.

Pour mettre en oeuvre ces aménagements, le projet prévoit la plantation pour cet automne d'une haie double rang sur 3 tronçons distincts d'environ 200 mètres chacun (soit une longueur totale d'environ 620 m !) et la protection de ceux-ci par une clôture contre le gibier. En effet, la parcelle concernée par les travaux est réputée pour sa densité extrêmement élevée de gibiers (en témoigne la magnifique photo prise par Philippe Moës sur ce site). Dès lors, afin d'assurer la bonne implantation de la haie et son développement dans le temps une clôture contre les dégâts de gibiers est indispensable.





L'éco-pâturage

AVEC LES TROIS PETITS BERGERS

Le verger de Grune et la clairière située sous le château du bois à Nassogne bénéficieront très prochainement d'un entretien 100% naturel par de petits ouvriers velus : les moutons ! Une convention de mise à disposition gratuite de parcelles communales pour l'éco-pâturage d'ovins a récemment été conclue avec l'association «les trois petits bergers». Un partenariat win-win entre les deux parties qui permettra de restaurer et valoriser ces parcelles, sans oublier les moutons à qui l'on souhaite déjà un bon appétit !



La prochaine plénière...

Des modifications sont en réflexion au Cabinet de la Ministre TELLIER et à la Région Wallonne concernant les subsides "Nature" octroyés annuellement aux communes. Nous sommes donc dans l'attente des « nouvelles règles du jeu » pour fixer notre prochaine réunion plénière et planifier avec vous nos projets futurs. Comme vous pouvez vous en douter, cette réunion devra se tenir à distance, via le logiciel Zoom. Vous recevrez l'invitation à la plénière et le lien de connexion par mail. Dans l'attente de pouvoir se retrouver, même virtuellement, n'hésitez pas à réfléchir à de futurs projets en faveur de la nature !



La recette de saison

PAR MARIE-ALICE PEKEL

Et si l'on terminait cette newsletter par une petite recette de saison ? C'est parti pour un délicieux bol de soupe aux carottes pour se réchauffer !

Il vous faut (pour 6 à 8 personnes) :

- 400 g de carottes
- 150 g d'oignons
- 80 g de céleri (1 branche)
- 1 grosse pomme de terre
- 2 gousses d'ail
- 1 feuille de laurier
- 1 branche de thym
- 2 L de bouillon de volaille
- 150 mL de crème fraîche
- 2 cuillères à soupe de persil haché
- Sel et poivre



1. Lavez, pelez et découpez en gros morceaux les carottes, les oignons, le céleri et la pomme de terre.
2. Disposez tous les légumes, l'ail, le thym et le laurier dans une grande casserole et couvrez des 2 litres de bouillon.
3. Laissez le tout cuire à feu doux et à couvert durant 45 minutes.
4. Retirez le thym et le laurier après cuisson et passez le tout au mixer.
5. Ajoutez la crème fraîche et rectifiez l'assaisonnement (sel et poivre).
6. Servez la soupe bien chaude et parsemez de persil haché.

BON APPETIT !

